

LISTE DU MOUVEMENT POUR UN PARTI DES TRAVAILLEURS

ELUS en 1981 contre le pouvoir antisocial et antidémocratique des capitalistes, les députés PS et PCF ont violé le mandat majoritaire que vous leur avez confié. La droite talonnée par l'extrême-droite peut se permettre aujourd'hui de prétendre reprendre le pouvoir.

Trois millions de chômeurs : leur nombre a doublé depuis 1981. Baisse du pouvoir d'achat des travailleurs salariés. Baisse des revenus des petits agriculteurs. Règlements judiciaires, mises en liquidation qui frappent en cascade les artisans et les petits commerçants, victimes indirectes des restructurations et des redéploiements.

Voilà le triste bilan de la politique d'austérité qui, au nom d'un « socialisme » de pacotille, a été imposée au pays en 1982 par Jacques Delors et le gouvernement Mitterrand-Mauroy-Fiterman.

Les dirigeants du PCF qui, pour des raisons d'alignement international, ont quitté en juillet 1984 le gouvernement, ne disent pas davantage la vérité : ils veulent aujourd'hui, en conduisant une politique de division, faire oublier qu'ils ont soutenu et cautionné les plans d'austérité, comme ministres et députés, au même titre que les dirigeants du PS.

Nous, militants de toutes origines du mouvement ouvrier et démocratique, syndicalistes, jeunes, avons décidé de vous appeler à reconstituer **une nouvelle représentation populaire et ouvrière, un authentique parti ouvrier indépendant, un rassemblement démocratique des travailleurs,** en constituant le **Mouvement pour un parti des travailleurs.** C'est pourquoi nous présentons à vos suffrages des listes de notre Mouvement dans toute la France.

DEFENDRE LES ACQUIS SOCIAUX

Le MPPT et ses candidats s'engagent à lutter contre la remise en cause des acquis sociaux en matière de durée du travail, de repos hebdomadaire, de congés, contre le démantèlement du Code du travail, contre la flexibilité réclamée par le CNPF, contre les TUC et pour un véritable emploi pour les jeunes. Nous vous disons : **n'attendez quelque chose de valable que de vous-mêmes et de l'unité :** les intérêts des capitalistes et les vôtres sont diamétralement opposés.

Le MPPT défendra la Sécurité sociale, les régimes de retraites, ainsi que les mutuelles. Le MPPT exige l'abrogation des lois antilaïques et de toutes les mesures prises par Savary-Chevènement qui livrent l'école publique de plus en plus démantelée aux groupes de pression les plus divers, qu'ils soient politiques ou religieux.

Le MPPT dénonce la politique de baisse des revenus agricoles, l'institution des quotas laitiers et toutes les mesures contre les petits et moyens paysans, décidées à Bruxelles par tous les gouvernements du Marché commun, qui, alors qu'il serait possible de construire une véritable Europe, s'attaquent à la paysannerie, à la sidérurgie, aux mines, au textile... Le MPPT exige la garantie d'un revenu décent pour tous les paysans, tous les travailleurs.

Le MPPT dénonce la décentralisation et les atteintes portées au statut de la fonction publique, qui remettent en cause à la fois les droits et garanties des fonctionnaires et l'égalité des citoyens devant le service public.

Le MPPT revendique le respect et l'égalité des droits pour les travailleurs immigrés qui, comme les travailleurs français, supportent les mêmes méfaits de la crise capitaliste.

POUR LA DEMOCRATIE

Malgré les artifices trompeurs des indices manipulés, la majorité d'aujourd'hui et celle d'hier, soucieuses de cohabiter, n'en finissent pas de louer les vertus de la rigueur. Mitterrand, qui dénonçait naguère la Constitution gaulliste, l'utilise depuis 1981, avec ses institutions antidémocratiques taillées sur mesure, contre les intérêts populaires. Le pays, avec ces institutions antidémocratiques, s'enfonce dans la crise politique.

Le MPPT et ses candidats s'engagent à lutter pour une véritable démocratie, barrage à toutes les aventures totalitaires. Ils dénoncent en particulier toutes les tentatives d'aliéner l'indépendance des organisations syndicales ; le fonctionnement de la démocratie, **dont le contenu sera défini par le peuple souverain,** nécessite une séparation des pouvoirs. Quelle que soit la forme de l'Etat, l'indépendance réciproque des partis politiques et des syndicats est la condition fondamentale de toute avancée réelle vers le socialisme.

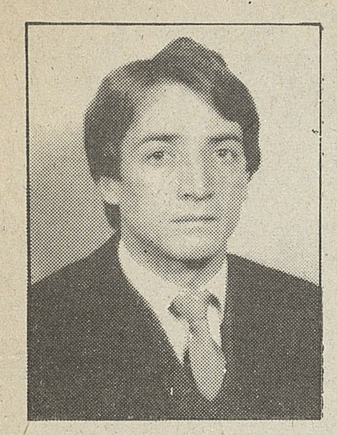
Alors, vous qui voulez que les choses changent, vous avez les moyens, par votre unité, d'affirmer votre volonté de faire respecter vous-mêmes le mandat du peuple.

VOTEZ, FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS DU MPPT

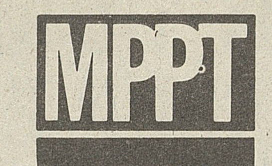
La campagne électorale du MPPT a été financée intégralement par la seule contribution militante et la diffusion de son hebdomadaire *Informations ouvrières*.

MPPT, 35, boulevard de Strasbourg 75010 Paris Tél. : (1) 48 24 07 57

ÉLECTION DES DÉPUTÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE 16 MARS 1986



LISTE DU



MOUVEMENT POUR UN PARTI DES TRAVAILLEURS

SEINE-MARITIME

Gabriel CALIPPE

(31 ans, employé SNCF)

QUI SOMMES-NOUS ?

14 ouvriers, cheminots, mères de famille, enseignants, travailleurs de la santé... ont décidé de constituer cette liste pour dire : il faut un véritable parti des travailleurs, construit par eux et pour eux.

Parmi nous : **Gabriel CALIPPE**, agent de conduite de train, soutenu par 80 cheminots de Sotteville, de Rouen et du Havre.

Alain GUILLEMET, enseignant, militant laïque, qui, avec les parents d'élèves de l'école de son quartier, participa à la mobilisation unie qui empêcha la fermeture d'une classe.

Josiane LE MORVAN, secrétaire, candidate présentée par le MPPT aux dernières élections cantonales au Havre, recueillait près de 5 % des suffrages.

UNE LISTE CONTRE LE CHÔMAGE DANS LE DÉPARTEMENT

M. Fabius, Premier ministre a multiplié les discours sur la « modernisation »... Fin 1985, le département compte 82 000 chômeurs. A Dieppe comme à Barentin, 13 % de la population active est réduite au chômage. 8 000 jeunes sont surexploités, employés comme TUC pour 1 200 F par mois... Et les suppressions d'emplois se poursuivent : Lozai, Craf'sac, ICI, Renault.

UNE LISTE POUR DÉFENDRE LES ACQUIS SOCIAUX ET LE DROIT À L'INSTRUCTION

Sous prétexte de « rigueur » et de « rentabilisation » le gouvernement a entamé la protection sociale. Les maternités de Eu, Yvetot et Neufchâtel ont été fermées.

Nous défendons le droit à la santé pour chaque citoyen.

Le gouvernement a multiplié les discours sur la nécessité d'élever le niveau d'instruction. 80 classes ont été fermées dans les écoles primaires du département et 2 200 jeunes, cette dernière rentrée, n'ont pu trouver de place en LEP ! La loi Carraz prépare la disparition des CAP. Avec les jumelages école-entreprise et la décentralisation, l'instruction publique est de plus en plus soumise aux intérêts privés et partisans.

Nous défendons le droit à l'instruction et à la qualification pour tous les jeunes.

UNE LISTE FIDÈLE AUX INTÉRÊTS DE LA CLASSE OUVRIÈRE

Gabriel CALIPPE rappelle : « En 1982, les cheminots de Sotteville étaient en grève contre la suppression du deuxième agent de conduite. Nous sommes montés à 70 en délégation au ministère des Transports, avec notre syndicat. M. Fiterman, alors ministre PCF, a refusé de nous recevoir et de nous entendre... Il avait "oublié" le mandat des ouvriers. »

Un véritable parti des travailleurs se construit, honnête, fidèle dans les mots comme dans les actes aux intérêts ouvriers.

VOTEZ, FAITES VOTER POUR LA LISTE MPPT CONDUITE PAR GABRIEL CALIPPE

Imp. PIE

Gabriel CALIPPE, 31 ans, employé SNCF • **Alain GUILLEMET**, 46 ans, enseignant • **Bruno RICQUE**, 29 ans, infirmier • **Lucienne MERCIER**, 59 ans, femme au foyer • **Pierrick LEMIEUX**, 28 ans, conducteur d'appareil dans l'industrie chimique • **Claude DELAMARE**, 35 ans, employé municipal • **Jean-Marie FOUBERT**, 30 ans, éducateur • **Geneviève SAMSOËN**, 38 ans, psychologue • **Hervé BRISSARD**, 29 ans, mécanicien conducteur • **Josiane LE MORVAN** 40 ans, secrétaire • **Philippe POULAIN**, 32 ans, artiste peintre • **Bernard HEBERT**, 38 ans, moniteur d'éducation physique • **Annie DESJARDINS**, 34 ans, enseignante • **Patrick RÉAL**,31 ans, instituteur.

Vu les candidats.

ATTENTION : ceci n'est pas un bulletin de vote. Les bulletins vous seront remis au bureau de vote.